

## **DLC**

### **Diplôme de Langue et Civilisation**

**(Diplôme d'établissement)**

## **HINDI**

**Année 2016 – 2017**



### **Sommaire**

• Calendrier universitaire 2016-2017	2
• Journée de rentrée du département	3-4
• Contacts et équipe pédagogique	5
• La langue hindi	5
• Objectifs et débouchés de la formation DLC Hindi	6
• Le cursus détaillé du DLC Hindi	8-14
• Contrôle des connaissances	15-16
• Avertissements et conseils	17



Journée de rentrée du département

## Asie du Sud et Himalaya

jeudi 15 septembre 2016



### 13h Amphi 3 ACCUEIL

- Présentation de l'établissement et du département
- La licence LLCER : structure et parcours

### 13h30 Amphi 3 / Salle 3.13 COURS DE CIVILISATION

Information sur les cours de civilisation communs à plusieurs langues du département.

<b>Amphi 3</b>  Bengali Hindi Ourdou Rromani Singhalais Tamoul Télougou	<ul style="list-style-type: none"><li>- Information sur les cours de civilisation obligatoires du bloc des enseignements fondamentaux (organisation CM/TD, programme, etc.) : <i>ASU1A01a Initiation à l'histoire et à la géographie d'Asie du Sud (Semestre 1)</i> <i>ASU1B05a Initiation aux sociétés et aux religions d'Asie du Sud (Semestre 2)</i></li><li>- Vœux pour l'inscription dans les deux groupes de travaux dirigés de ASU1A01a</li></ul> <p><b>ATTENTION</b> : L'inscription dans les groupes est obligatoire. Les vœux exprimés lors de la réunion d'information seront respectés dans la mesure du possible. Les étudiants absents lors de cette séance d'inscription seront affectés d'office dans un groupe en fonction des disponibilités restantes, sans possibilité d'émettre un vœu. Aucun vœu émis par correspondance ne sera pris en compte. La liste des deux groupes de TD sera donnée de manière définitive lors de la première séance de TD de septembre, exceptionnellement commune à tous les étudiants.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Information sur les cours de civilisation optionnels de premier semestre du bloc des enseignements d'approfondissement : <i>ASU1A03d Introduction aux sciences sociales pour l'Asie du Sud 1</i> <i>ASU1A03b Introduction aux littératures sud-asiatiques</i> <i>ASU1A03e Outils pour l'apprentissage des langues d'Asie du Sud</i></li></ul>
<b>Salle 3.13</b>  Népal Tibétain	<p>Information sur les cours de civilisation Népal / Tibet des premier et second semestres :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Information sur les enseignements fondamentaux : <i>HAS1A04A : Histoire du Népal</i> <i>HAS1A05A et HAS 1B05A : Histoire du Tibet 1 et 2</i> <i>HAS1A02 et HAS 1B02 : Géographie du domaine himalayen 1 et 2</i> <i>HAS1A01A et HAS1B01A : Culture et société du Népal et de l'Himalaya 1 et 2</i> <i>HAS2B05A : Culture et société du monde tibétain</i></li><li>- Information sur les enseignements optionnels : <i>HAS2A09 : Art et architecture du Népal et HAS 2B09 : Art et architecture du Tibet</i> <i>REL3A03A : Le bouddhisme Theravada</i> <i>REL3A03B : Le bouddhisme Mahayana</i> <i>REL 3B03C : Le bouddhisme Vajrayana</i></li></ul>

## 14h -16h LA BULAC ET LE CSIRN

Les étudiants seront répartis en deux groupes : Groupe 1 BULAC de 14h00 à 15h00 et CSIRN de 15h00 à 16h00 - Groupe 2 CSIRN de 14h00 à 15h00 et BULAC de 15h00 à 16h00

- **La BULAC** (Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations) : visite, présentation des collections dans les différentes écritures, présentation du catalogue, point historique sur les collections ASU et Tibet de la bibliothèque, ressources électroniques, inscription, etc.

Cette découverte de la BULAC comportera une visite guidée et un atelier de formation. Les étudiants sont vivement invités à procéder à leur inscription en ligne sur le site de la BULAC ([www.bulac.fr](http://www.bulac.fr)) avant le 18 septembre.

- **Le CSIRN** (Centre des Systèmes d'Information et des Ressources Numériques) : visite et présentation des équipements et des ressources disponibles (salle informatique en libre-service et salle multimédia en libre-service).

Cette découverte du CSIRN comportera une visite guidée du centre et deux ateliers de formation. Le premier sera consacré à l'activation du compte numérique et à la plateforme Moodle. Le second sera consacré au laboratoire multimédia utilisé pour les cours.

## 16h – 17h Salle 3.03 ACCUEIL AU SEIN DU DEPARTEMENT

Autour d'un buffet aux saveurs sud-asiatiques et himalayennes, l'équipe pédagogique du département et les étudiants des promotions antérieures accueillent les étudiants de la promotion 2016.

## 17h-18h30 REUNIONS DES SECTIONS DE LANGUE

Les étudiants sont conviés à assister à la réunion d'information organisée par les enseignants de la section de langue dont ils dépendent. Au cours de cette réunion, les enseignants de la section présentent le programme des enseignements, l'organisation des cours et des examens, ainsi que tous les autres points importants pour bien débiter l'année universitaire et bien construire son cursus.

- Bengali	Salle 3.06	- Singhalais	Salle 3.14
- Hindi *	Salle 3.08	- Tamoul	Salle 3.16
- Népalis	salle 3.07	- Télougou	Salle 3.17
- Ourdou	Salle 3.12	- Tibétain	Salle 3.13
- Rromani	Salle 3.10		

\* **ATTENTION !** Pour chaque enseignement de langue hindi, les étudiants sont répartis en deux ou trois groupes. Les inscriptions dans les groupes sont enregistrées à l'issue de la réunion d'information. L'inscription dans les groupes est **OBLIGATOIRE**. Les étudiants absents lors de cette séance d'inscription seront affectés d'office dans les groupes en fonction des disponibilités restantes.

## Contacts et équipe pédagogique

- Directeur du département ASUH : M. Laurent Maheux, [laurent.maheux@inalco.fr](mailto:laurent.maheux@inalco.fr)
- Secrétariat pédagogique, bureau 3.23 : Mme Véronique Camus [veronique.camus@inalco.fr](mailto:veronique.camus@inalco.fr)
- Responsable de la LLCER Hindi : M. Laurent Maheux, [laurent.maheux@inalco.fr](mailto:laurent.maheux@inalco.fr)
- Responsable relations internationales : M. Shahzaman Haque [shahzaman.haque@inalco.fr](mailto:shahzaman.haque@inalco.fr)
- *Zyada* : le petit +, le site Internet dédié aux étudiants de hindi : <http://www.zyada.org>

### Equipe pédagogique pour les enseignements de langue hindi :

BOCQUILLON Jennifer	Chargé(e) de cours	Langue hindi
GRICOURT Marguerite	Maître de conférences	Langue hindi
JOSHI Harit	Maître de conférences	Langue hindi
KIRTANE Swati	Maître de langue	Langue hindi
MAHEUX Laurent	Maître de conférences	Langue hindi
SHARMA Ghanshyam	Professeur	Langue hindi

## Le HINDI - हिन्दी

Le hindi est la langue officielle de l'Inde, l'anglais lui étant associé, et à ce titre est un moyen de communication entre les divers Etats de la République Indienne. C'est aussi la langue officielle de plusieurs Etats du Nord de l'Inde, dont l'Uttar Pradesh, le Bihar, le Madhya Pradesh, le Rajasthan, l'Uttarakhand, le Chattisgarh, et il est largement compris et utilisé dans d'autres Etats comme le Gujarat, le Panjab, le Maharashtra, le Kashmir. Identique structurellement à l'ourdou et partageant avec lui une bonne partie de son vocabulaire, le hindi permet aussi les échanges oraux au Pakistan, l'écriture étant par contre très différente - mais commune avec celle du marathi, du népal. Parlée comme langue maternelle par environ 42% des locuteurs indiens (qui ont dépassé le milliard), la langue est aussi parlée, outre l'Asie du Sud, par une communauté importante immigrée en Amérique du Nord, en Angleterre, et à un moindre degré en Afrique du Sud et à Madagascar. C'est aussi, dans une de ses variantes dialectales, la langue de la communauté d'origine indienne de l'Ile Maurice, de Fidji, de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique. Plus de 500 millions de locuteurs sont donc hindiphones dans le monde.

Originaire du sanscrit comme les autres langues indo-aryennes parlées dans la moitié nord du sous-continent indien, le hindi en conserve, outre l'écriture, une partie importante de son vocabulaire, mais a aussi beaucoup emprunté au persan et à l'arabe. La langue des registres scientifiques et techniques est assez fortement sanskritisée mais celle de la littérature est plus variée, conservant selon les auteurs une plus ou moins forte composante arabo-persane et une plus ou moins forte influence des dialectes. Ceux-ci, très nombreux dans la zone hindiphone (on en dénombre plus de 300), peuvent différer fortement du hindi standard, dans leur grammaire et dans leur vocabulaire, surtout dans la zone orientale. La langue standard commune, celle par exemple du cinéma commercial, par lequel elle s'est largement diffusée dans l'ensemble du pays, équivaut à peu près à ce qu'au 19ème on appelait hindoustani, et dont Gandhi aurait voulu faire la langue nationale.

La littérature hindi s'est développée depuis le douzième siècle dans certains des ses dialectes, à une époque où le terme même de hindi ne renvoyait encore à aucune langue particulière. Ses tout premiers débuts sont donc communs avec ceux de l'ourdou, du panjabi, voire du gujarati-rajasthani. Ce n'est qu'au cours du 19ème siècle que la langue aujourd'hui désignée par hindi (standard) se dote d'une littérature écrite, qui peu à peu s'affranchit des diverses influences, notamment occidentales, et s'épanouit dans des programmes littéraires d'abord nettement soucieux de développement social et politique, puis plus ouverts sur diverses évolutions, esthétiques autant que sociales. Les traditions littéraires orales conservent un rapport plus intime avec les parlons non standard, et les grands textes de la mystique médiévale, en braj et en avadhi, y nourrissent une tradition toujours très vivante.

## Objectifs et débouchés de la formation

La formation du DLC vise à donner des compétences linguistiques poussées, étayées par une bonne connaissance du milieu culturel régional contemporain et passé. Ces compétences linguistiques, tant orales qu'écrites, doivent permettre l'utilisation active de la documentation en hindi, une immersion prolongée en Inde ou en diaspora, et la prise d'initiatives, particulièrement pour les futurs professionnels appelés à interagir dans la langue de leurs partenaires, employeurs ou employés locaux. Les efforts importants que le gouvernement indien consacre à la promotion du hindi contribuent à faire du hindi une langue incontournable dans l'interaction professionnelle locale (entreprises et ONG), d'autant qu'il reste le vecteur privilégié d'une culture qui ne passe que très marginalement par l'anglais.

L'INALCO propose des diplômes d'établissement, reconnus et agréés, exclusivement axés sur l'acquisition de compétences linguistiques et de connaissances de base relatives à la civilisation indienne. Ces diplômes constituent un cursus pouvant aller jusqu'à quatre années d'études, dans lequel chaque année de formation est diplômante.

Ce cursus s'adresse à toute personne désireuse d'acquérir une compétence en langue, sans s'engager dans un cursus de licence, notamment, les étudiants ayant déjà acquis une formation diplômante de type licence ou master ou engagés par ailleurs dans ce type de cursus. A noter que les étudiants ayant validé les trois premiers niveaux du DLC peuvent à tout moment compléter leur formation en validant des modules complémentaires (Enseignements transversaux, d'approfondissement et d'ouverture) et obtenir une licence. En effet, le contenu des trois premiers niveaux du DLC correspond strictement aux enseignements fondamentaux du cursus de licence. Le quatrième et dernier niveau du DLC correspond quant à lui au contenu de la formation en langue et civilisation proposé au niveau Master (UE1 et UE2).

<b>Diplôme de Langue et Civilisation (DLC)</b>			
S8	15 ECTS	UE1 UE2 Master	DLC Niveau 4
S7	15 ECTS		
S 6	15 ECTS	Fondamentaux du cursus de licence	DLC Niveau 3
S 5	15 ECTS		DLC Niveau 2
S 4	20 ECTS		
S 3	20 ECTS		
S 2	24 ECTS		DLC Niveau 1
S 1	24 ECTS		

## DLC - HINDI

### DLC - Asie & Pacifique - Hindi - 118 ECTS Répartition des enseignements et des crédits (ects)

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Total ECTS
<b>Enseignements fondamentaux de la LLCER</b>	24	24	20	20	15	15	118

### DLC - Asie & Pacifique - Hindi - 1040 heures Répartition des volumes horaires

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Total
<b>Enseignements fondamentaux de la LLCER</b>	208h (162h30)*	208h (169h)	162h30 (136h30)	162h30 (136h30)	149h30 (123h30)	149h30 (123h30)	1040h (851h30)*

### DLC - Asie & Pacifique - Hindi Répartition hebdomadaire des volumes horaires

	S1	S2	S3	S4	S5	S6
<b>Enseignements fondamentaux de la LLCER</b>	15h30 (12h30)*	16h (13h)	12h30 (10h30)	12h30 (10h30)	11h30 (9h30)	11h30 (9h30)

## Détail du cursus

<b>S1 – Première année, premier semestre</b>		<b>30</b>	<b>20h</b>
<b>Code UE</b> <i>Code EC</i>	<b>Intitulé de l'unité d'enseignement (UE)</b> <i>Intitulé de l'élément constitutif (EC)</i>	<b>ECTS</b>	<b>Volume horaire hebdo</b>
Enseignements fondamentaux de langue		<b>18</b>	<b>13h00</b>
<b>HIN1A01</b>	<b>Structures élémentaires de la langue 1</b>	<b>6</b>	
<i>HIN1A01a</i>	<i>Grammaire et lexique du hindi 1</i>	<i>3</i>	<i>2h00</i>
<i>HIN1A01b</i>	<i>Structures et thème hindi 1</i>	<i>3</i>	<i>2h00</i>
<b>HIN1A05</b>	<b>Compréhension de la langue hindi 1</b>	<b>6</b>	
<i>HIN1A05a</i>	<i>Compréhension du hindi oral 1</i>	<i>4</i>	<i>3h00</i>
<i>HIN1A05b</i>	<i>Compréhension du hindi écrit 1</i>	<i>2</i>	<i>1h30</i>
<b>HIN1A06</b>	<b>Expression en langue hindi 1</b>	<b>6</b>	
<i>HIN1A06a</i>	<i>Expression orale en hindi 1</i>	<i>4</i>	<i>3h00</i>
<i>HIN1A06b</i>	<i>Expression écrite en hindi 1</i>	<i>2</i>	<i>1h30</i>
Enseignements fondamentaux de civilisation		<b>6</b>	<b>3h</b>
<b>ASU1A01a</b>	<b>Initiation à l'histoire et à la géographie d'Asie du Sud</b>	<b>6</b>	
<i>ASU1A01a</i>	<i>Initiation à l'histoire et à la géographie d'Asie du Sud (Cours magistral de 2 heures et TD de 1h)</i>	<i>6</i>	<i>3h</i>
<b>S2 – Première année, deuxième semestre</b>		<b>30</b>	<b>20h30</b>
<b>Code UE</b> <i>Code EC</i>	<b>Intitulé de l'unité d'enseignement (UE)</b> <i>Intitulé de l'élément constitutif (EC)</i>	<b>ECTS</b>	<b>Volume horaire hebdo</b>
Enseignements fondamentaux de langue		<b>18</b>	<b>13h00</b>
<b>HIN1B04</b>	<b>Structures élémentaires de la langue 2</b>	<b>6</b>	
<i>HIN1B04a</i>	<i>Grammaire et lexique du hindi 2</i>	<i>3</i>	<i>2h00</i>
<i>HIN1B04b</i>	<i>Structures et thème hindi 2</i>	<i>3</i>	<i>2h00</i>
<b>HIN1B08</b>	<b>Compréhension de la langue hindi 2</b>	<b>6</b>	
<i>HIN1B08a</i>	<i>Compréhension du hindi oral 2</i>	<i>4</i>	<i>3h00</i>
<i>HIN1B08b</i>	<i>Compréhension du hindi écrit 2</i>	<i>2</i>	<i>1h30</i>
<b>HIN1B09</b>	<b>Expression en langue hindi 2</b>	<b>6</b>	
<i>HIN1B09a</i>	<i>Expression orale en hindi 2</i>	<i>4</i>	<i>3h00</i>
<i>HIN1B09b</i>	<i>Expression écrite en hindi 2</i>	<i>2</i>	<i>1h30</i>
Enseignements fondamentaux de civilisation		<b>6</b>	<b>3h00</b>
<b>ASU1B05</b>	<b>Initiation aux sociétés et aux religions d'Asie du Sud</b>	<b>6</b>	
<i>ASU1B05a</i>	<i>Initiation aux sociétés et aux religions d'Asie du Sud</i>	<i>6</i>	<i>3h00</i>



<b>S3 – Deuxième année, premier semestre</b>		<b>30</b>	<b>19h30</b>
<b>Code UE</b> <i>Code EC</i>	<b>Intitulé de l'unité d'enseignement (UE)</b> <i>Intitulé de l'élément constitutif (EC)</i>	<b>ECTS</b>	<b>Volume horaire hebdo</b>
Enseignements fondamentaux de langue		<b>17</b>	10h30
<b>HIN2A07</b>	<b>Compréhension de la langue hindi 3</b>	<b>6</b>	
<i>HIN2A07a</i>	<i>Compréhension du hindi oral 3</i>	3	1h30
<i>HIN2A07b</i>	<i>Compréhension du hindi écrit 3</i>	3	1h30
<b>HIN2A13</b>	<b>Expression en langue hindi 3</b>	<b>6</b>	
<i>HIN2A13a</i>	<i>Expression orale en hindi 3</i>	3	3h00
<i>HIN2A13b</i>	<i>Expression écrite en hindi 3</i>	3	1h30
<b>HIN2A14</b>	<b>Langue et cultures hindi 1</b>	<b>5</b>	
<i>HIN2A14a</i>	<i>Le hindi des médias numériques et scripto-iconiques</i>	2.5	1h30
<i>HIN2A14b</i>	<i>Histoire culturelle de l'aire hindoustani 1</i>	2.5	1h30
Enseignements fondamentaux de civilisation		<b>3</b>	2h00
<b>ASU2A03</b>	<b>Sociétés et religions d'Asie du Sud 1</b>	<b>3</b>	
<i>ASU2A23a</i>	<i>Sociétés et religions d'Asie du Sud 1</i>	3	2h00
<b>S4 – Deuxième année, deuxième semestre</b>		<b>30</b>	<b>19h30</b>
<b>Code UE</b> <i>Code EC</i>	<b>Intitulé de l'unité d'enseignement (UE)</b> <i>Intitulé de l'élément constitutif (EC)</i>	<b>ECTS</b>	<b>Volume horaire hebdo</b>
Enseignements fondamentaux de langue		<b>17</b>	10h30
<b>HIN2B07</b>	<b>Compréhension de la langue hindi 4</b>	<b>6</b>	
<i>HIN2B07a</i>	<i>Compréhension du hindi oral 4</i>	3	1h30
<i>HIN2B07b</i>	<i>Compréhension du hindi écrit 4</i>	3	1h30
<b>HIN2B13</b>	<b>Expression en langue hindi 4</b>	<b>6</b>	
<i>HIN2B13a</i>	<i>Expression orale en hindi 4</i>	3	3h00
<i>HIN2B13b</i>	<i>Expression écrite en hindi 4</i>	3	1h30
<b>HIN2B14</b>	<b>Langue et cultures hindi 2</b>	<b>5</b>	
<i>HIN2B14a</i>	<i>Initiation à la littérature hindi moderne</i>	2.5	1h30
<i>HIN2B14b</i>	<i>Histoire culturelle de l'aire hindoustani 2</i>	2.5	1h30
Enseignements fondamentaux de civilisation		<b>3</b>	2h00
<b>ASU2B05</b>	<b>Histoire de l'Inde moderne et contemporaine (XVIIIe-XXe s)</b>	<b>3</b>	
<i>ASU2B05a</i>	<i>Histoire de l'Inde moderne et contemporaine (XVIIIe-XXe s)</i>	3	2h00

<b>S5 – Troisième année, premier semestre</b>		<b>30</b>	<b>19h30</b>
<b>Code UE</b> <i>Code EC</i>	<b>Intitulé de l'unité d'enseignement (UE)</b> <i>Intitulé de l'élément constitutif (EC)</i>	<b>ECTS</b>	<b>Volume horaire hebdo</b>
Enseignements fondamentaux de langue		<b>12</b>	<b>9h30</b>
<b>HIN3A00</b>	<b>Langue des médias et préparation aux concours 1</b>	<b>4</b>	
<i>HIN3A01a</i>	<i>Etudes de documents audio-visuels en hindi 1</i> <i>(Presse télévisée : journaux et débats d'actualité)</i>	2	1h30
<i>HIN3A01b</i>	<i>Presse écrite en hindi 1</i> <i>(Presse magazine et électronique - Préparation aux concours)</i>	2	1h30
<b>HIN3A02</b>	<b>Expression en langue hindi 5</b>	<b>4</b>	
<i>HIN3A02a</i>	<i>Expression orale en hindi 5</i>	2	2h00
<i>HIN3A02b</i>	<i>Expression écrite en hindi 5</i>	2	1h30
<b>HIN3A03</b>	<b>Histoire de la langue et de la littérature hindi</b>	<b>4</b>	
<i>HIN3A03a</i>	<i>Histoire de la langue hindi</i>	2	1h30
<i>HIN3A03b</i>	<i>Histoire des littératures hindi du XXème siècle</i>	2	1h30
Enseignements fondamentaux de civilisation		<b>3</b>	<b>2h00</b>
<b>ASU3A21</b>	<b>Politique et institutions de l'Inde contemporaine</b>	<b>3</b>	<b>2h00</b>
<i>ASU3A21a</i>	<i>Politique et institutions de l'Inde contemporaine</i>	3	2h00
<b>S6 – Troisième année, deuxième semestre</b>		<b>30</b>	<b>19h30</b>
<b>Code UE</b> <i>Code EC</i>	<b>Intitulé de l'unité d'enseignement (UE)</b> <i>Intitulé de l'élément constitutif (EC)</i>	<b>ECTS</b>	<b>Volume horaire hebdo</b>
Enseignements fondamentaux de langue		<b>12</b>	<b>9h30</b>
<b>HIN3B01</b>	<b>Langue des médias et préparation aux concours 2</b>	<b>4</b>	
<i>HIN3B01a</i>	<i>Etudes de documents audio-visuels en hindi 2</i> <i>(Presse radio : journaux et débats d'actualité)</i>	2	1h30
<i>HIN3B01b</i>	<i>Presse écrite en hindi 2</i> <i>(Presse magazine et électronique - Préparation aux concours)</i>	2	1h30
<b>HIN3B02</b>	<b>Expression en langue hindi 6</b>	<b>4</b>	
<i>HIN3B02a</i>	<i>Expression orale en hindi 6</i>	2	2h00
<i>HIN3B02b</i>	<i>Expression écrite en hindi 6</i>	2	1h30
<b>HIN3B03</b>	<b>Langue de spécialité</b>	<b>4</b>	
<i>HIN3B03a</i>	<i>Le hindi du domaine médico-social</i>	2	1h30
<i>HIN3B03b</i>	<i>Le hindi des domaines économique et géopolitique</i>	2	1h30
Enseignements fondamentaux de civilisation		<b>3</b>	<b>2h00</b>
<b>ASU3B20</b>	<b>Economie et développement en Asie du Sud</b>	<b>3</b>	
<i>ASU3B20a</i>	<i>Economie et développement en Asie du Sud</i>	3	2h00

## Contrôle des connaissances\*

\* Pour connaître tous les détails relatifs au contrôle des connaissances, consultez le Livret des Etudes Orientale.

### Régimes d'examen

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier (CC), soit par un contrôle terminal (CT), soit par ces deux modes de contrôle combinés (et ce, pour chaque élément constitutif EC).

### Contrôle continu (CC)

Le contrôle continu est le régime de droit commun de contrôle des connaissances. Il engage l'assiduité aux cours. Le contrôle continu est composé, pour chaque cours, de deux épreuves minimum, dont la dernière a lieu à l'issue du semestre. La note finale résulte de la moyenne obtenue dans l'ensemble des épreuves (examens partiels, travaux hebdomadaires, etc.), comprenant l'épreuve de fin de semestre dont le pourcentage dans la note globale du CC est fixé pour chaque cours (cf. descriptif des cours).

**NB1** : Dans certains enseignements, le contrôle continu est dit "**intégral**". Il engage l'assiduité aux cours. Le contrôle continu intégral est composé, pour chaque cours, de trois (minimum) à dix épreuves, mais il ne comporte pas d'épreuve de fin de semestre. La note finale résulte de la moyenne pondérée obtenue pour l'ensemble des épreuves et des divers travaux demandés (cf. descriptif des cours).

**NB2** : Les boursiers étant tenus à une obligation d'assiduité à l'ensemble des activités relevant de leur formation et à une obligation de se présenter aux examens correspondant à leurs études, ce régime de droit commun de contrôle continu des connaissances leur est impérativement applicable.

### Contrôle terminal (CT)

Le contrôle dit « terminal » (CT) est constitué d'un examen, écrit et/ou oral, qui représente 100% de l'évaluation. **Le contrôle terminal est dérogatoire et suppose l'obtention d'une autorisation de la commission pédagogique de la section.** Seuls les étudiants répondant à certains critères (sportif de haut niveau, étudiant salarié, etc.) sont autorisés à présenter un dossier de demande d'inscription en contrôle terminal auprès de la commission pédagogique de la section qui statue sur la demande au vu des pièces justificatives fournies (cf. règlement des modes de contrôle).

### Absences

En cas d'absence injustifiée à une épreuve, l'étudiant est enregistré comme « défaillant », aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer.

Une absence justifiée à une épreuve entraîne la note de 0/20, intégrée dans le calcul des moyennes de l'UE et du semestre. Le justificatif d'absence doit être produit auprès du secrétariat pédagogique au plus tard quarante-huit heures après l'épreuve.

Pour les étudiants boursiers, il est obligatoire de justifier une absence à toute épreuve, le maintien de la bourse étant lié à l'assiduité aux cours et à la présence aux examens.

### Acquisition des UE et des diplômes

L'acquisition des unités d'enseignement (UE) et des diplômes se fait selon les principes de capitalisation et de compensation appliqués dans le cadre du système européen de crédits. Chaque unité d'enseignement est affectée d'un coefficient dont la valeur est égale au nombre de crédits (ECTS) qu'elle permet d'obtenir.

Un diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation entre unités d'enseignement. Un

diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits européens (ECTS) prévus pour le diplôme.

La capitalisation permet de garder pour une durée illimitée une note égale ou supérieure à la moyenne obtenue à une UE. Au sein d'un parcours de formation, les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des ECTS correspondants. Le nombre de crédits européens affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

## **Compensation :**

La compensation fonctionne à deux niveaux sans note éliminatoire :

- à l'intérieur de l'UE, entre les EC qui la constituent,
- entre toutes les UE d'un semestre.

Il n'existe pas de compensation entre les éléments constitutifs appartenant à des UE distinctes.

### Compensation à l'intérieur d'une UE

Exemple : Au premier semestre de la première année, un étudiant a obtenu 8/20 à l'épreuve de HIN1A05a « Compréhension du hindi oral 1 » (affecté de 4 ects) et 14/20 à l'épreuve de HIN1A05b « Compréhension du hindi écrit 1 » (affecté de 2 ects). Ces deux EC composent l'UE HIN1A05 « Compréhension de la langue 1 ». Le calcul de la note de l'UE sera :  $(8/20 \times 4) + (14/20 \times 2) = (32 + 28)/120 = 60/120 = 10/20$ . L'étudiant obtient cette UE avec la moyenne de 10. L'EC défaillant (HIN1A05a) est obtenu par compensation.

- Si vous avez acquis une UE, vous n'avez aucun élément à repasser à l'intérieur de celle-ci, même si vous avez obtenu une note inférieure à la moyenne pour l'un ou plusieurs des éléments constitutifs (EC) de cette UE.
- Si vous avez acquis un EC, celui-ci est définitivement acquis et ne peut être repassé.

### Compensation entre les UE d'un semestre

La compensation est organisée sur le semestre, sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients, dont la valeur est identique à celle des crédits. Tout étudiant qui a obtenu la moyenne générale au semestre voit son semestre validé par compensation, même s'il n'a pas obtenu la totalité des UE. Il obtient la totalité des ECTS du semestre par compensation. Il n'y a pas de compensation entre les semestres d'une année, ni entre les années du cursus.

Exemple : le premier semestre de première année est composé de 7 UE. Un étudiant qui obtient les notes ci-dessous obtient son premier semestre avec une moyenne de 10.3 (309/30). Les UE défaillantes (HIN1A01 et HIN1A05) sont obtenues par compensation.

UE	HIN1A01	HIN1A05	HIN1A06	ASU1A01	MET1A11	ANG1A11	ASU1A03	
ECTS	6	6	6	6	1.5	1.5	3	30
Note	6	8	14	12	13	11	11	-
Calcul	36	48	84	72	19.5	16.5	33	309

- Si vous avez acquis le semestre, vous n'avez aucun élément à repasser, même si vous avez obtenu des notes inférieures à 10 pour un ou plusieurs des éléments constitutifs du semestre.